

CR de la réunion du mercredi 18 décembre 2024

<u>Présents</u>: David Duchesne, Loïc De Parscau, Jean-Philippe Percheron, Claude Hélix, David Ribeiro, Denis Rivoire, Johan De Bessé, Jean-Yves Gallard, Gérard Morice (visio), Stéphane Ollivier

Excusés ou absents: Michel Fonfreide, Julien Lhérault, Florent Robinet, Ewa Kolecki

<u>Invités (hors-comité)</u>: Vincent De Pauw (visio; trésorier du club de Luisant ACTT), David Doumayrou (président du club de Champhol), Nathalie Chaplain (secrétaire, visio), Sébastien Cendrier (ATD)

1) Infos du président, dont AG de la FFTT et résultats de l'élection à la Présidence

AG du samedi 07 décembre 2024 au siège du CNOSF.

- BP fédéral voté : pas d'augmentation des tarifs fédéraux sur les licences 2025-2026
- Elections fédérales: liste de Gilles Erb élue avec un peu plus de 53% des voix (18 postes). La liste de Miguel Vicens a eu un peu plus de 46% des voix: elle aura 4 postes (Vicens, Bodin, Beaussart et Geronimi).

2) Projet associatif 2024-2028 de notre Comité

→ Commentaires ? Jean-Yves signale qu'il y a une coquille (répétition) dans le titre du document. Stéphane indique qu'il relira le document pour corriger et s'assurer qu'il n'y a pas d'autres soucis.

Sinon, RAS au niveau du fond du document.

Vote de ce projet associatif : adopté à l'unanimité.

Stéphane transmettra ce nouveau projet associatif aux partenaires (notamment la Ligue). Pour les demandes de subvention (Conseil Départemental, FDVA, ANS ...), le projet associatif est à déposer en pièce jointe, donc il sera actualisé lors de la prochaine demande de subvention.



3) Projet d'emploi d'un apprenti BPJEPS, pour la saison 2025-2026

→ Le travail préparatoire montre que l'embauche d'un apprenti répondra forcément à des besoins de terrain (plus d'interventions en clubs, en écoles, en entreprises (avec aussi l'objectif que cela débouche sur du sponsoring ...) tout en plaçant le Comité probablement excédentaire sur l'équilibre financier global.

Vue la conjoncture politique actuelle, il y a forcément des doutes sur les aides financières publiques dont le Comité pourra bénéficier. Mais lors de la réunion de travail, en présence de Romain Bardin qui était en visio, qui connaît très bien les aides possibles, nous avons évalué au plus près de la réalité, sans « gonfler » les recettes.

Vote du projet d'embauche d'un apprenti BPJEPS TT : adopté à l'unanimité.

4) Commission finances

a. Volet partenariat / mécénat (stratégie + support transmis en PJ)

Stéphane remercie Denis et Johan pour le travail qu'ils ont réalisé sur ce dossier, qui n'était pas une mince affaire!

Pour les salariés, choix de rester sur les silhouettes actuelles plutôt que de mettre les photos réelles. Pour les élus, voir si l'on peut récupérer la photo suite à l'élection du 06/07/24 ... ou sinon laisser les silhouettes comme actuellement.

Remarque de Jean-Philippe, qui fait part de son expérience au niveau du C'Chartres TT quand le club a fait des recherches de sponsor : les montants demandés lui semblent peut-être trop bas. Il est probable que certains partenaires cherchent à donner plus. Après discussion, nous décidons de choisir la formule « <u>A partir de</u> x € », en gardant les montants proposés par Denis et Johan qui ont élaboré la maquette.

Concernant les flocages, le montant sera bien à la charge de l'entreprise sponsor. Concernant les règles (nombre de logos, tailles ...), l'entreprise sponsor verra directement avec le floqueur pour les respecter.

Claude fait remarquer qu'il faudrait distinguer le % de déduction fiscale pour les entreprises par rapport aux particuliers. Elle pose aussi quelques questions sur la différence entre mécénat et sponsoring, avec notamment le fait qu'il est difficile d'évaluer les retombées commerciales dans le cadre d'un sponsoring.



Loïc fait remarquer que certains évènements gérés par le Comité, cités dans la maquette, sont anciens. Denis et Johan s'étaient également questionnés là-dessus et avaient demandé à Stéphane de donner des évènements plus récents. Après discussion, nous choisissons finalement de retirer ces éléments : partir de données macro au niveau international (les performances des équipes de France, des frères Lebrun ...), au niveau national (augmentation du nombre de licenciés ...) et rebondir sur nos réussites actuelles dans le 28 (nombre de licenciés, affluence sur nos épreuves ...).

Loïc indique aussi qu'il serait judicieux de ne pas évoquer le cas des féminines dans la même rubrique que les handisports ou les territoires prioritaires (ZRR, QPV). Dans la sphère pongiste, nous savons que le public féminin est sous-représenté, mais pour les entreprises que nous allons démarcher et qui ne connaissent pas la situation de la FFTT, la présence des féminines dans cette rubrique pourrait surprendre. N'évoquer que les féminines dans la partie « mixité ».

Pour la mise en forme, dans les objectifs choisir de commencer tous les items par des verbes d'action.

Dans la rubrique « Contacts et liens Internet », mettre le nom des élus en charge de ce dossier (Denis et Johan) à la place de celui de Stéphane.

Pour augmenter notre visibilité sur les réseaux sociaux et notamment auprès des plus jeunes, Denis suggère de créer une page Instagram, qui serait liée à la page Facebook. Les publications créées sur Facebook seraient partagées sur Instagram en quelques clics, donc il n'y aura pas de surcharge de travail. Cela permettra d'avoir plus d'abonnés, ce qui serait un élément positif pour la recherche de sponsors.

→ Sébastien Cendrier se propose de créer cette page Instagram, au nom de « Comite28TT ». Denis et Johan ont constaté que quelques Comités de notre Ligue en ont créé une, en mettant à chaque fois ce nom facile à trouver.

Vote du dossier « mécénat/sponsoring » : adopté à l'unanimité. Denis et Johan apporteront les modifications évoquées ci-dessus.

b. <u>Subvention complémentaire touchée de 1 000 € du Conseil Départemental</u>
Le compte rendu sera à réaliser en janvier 2025 (interventions écoles + handisport : Entreprises genre Handicall ?). Les 1000 € couvrent le cumul des 2 actions, de septembre 2024 à décembre 2024.



c. CR de la réunion du bureau directeur du 11 12 24

Finances : étude du réalisé actuel par rapport au BP

La situation financière semble saine. Il y a actuellement un déficit affiché de − 1000 €.

Quelques éléments d'analyse :

* En décembre 2023, nous étions à un bilan financier de -600 \in (pour une fin de saison à -8300 \in). Sauf que dans les chiffres de décembre 2023, nous avions déjà les recettes de championnat séniors + championnat jeunes + championnat séniors du samedi) = 7045 \in étaient déjà enregistrés.

Sur notre bilan actuel, il manque les recettes mentionnées ci-dessus (plus de 7000 €).

- * Des recettes à venir plus importantes que la saison dernière, en lien avec :
- le nombre de licenciés et l'augmentation tarifaire de 2 \in par licence (au moins 4 500 \in de recettes de plus à venir)
- le CF, pour l'affluence et l'augmentation de 1 € par tour : environ + 1500 € sur la saison
- les TOJ plus nombreux (total de 5 éditions dont 4 sur la saison 24-25 avant fin mai 2025) : environ 2 000 € de recettes en plus

Nous pouvons raisonnablement penser être dans une situation financière plus favorable cette saison, qui sera logiquement excédentaire. Au fur et à mesure du suivi budgétaire, nous estimerons plus finement la situation finale de fin de saison.

<u>Pour rappel</u>: sur l'olympiade précédente, les finances du Comité ont baissé de $9340 \in$, avec un net déficit les deux dernières saisons (-8748 \in et $-8290 \in$). L'un des enjeux est donc de reconsolider les finances de notre association. La recherche de sponsors privés participera aussi à augmenter nos recettes.

5) Accès PMR à nos salles (pour compétitions, formations ...) : démarches à entreprendre ?

La question sera posée aux membres de la commission développement, volet « handisport » (Séverine Bruchon et Michel Fonfreide, absents ce soir) : peuvent-ils finaliser le diagnostic de nos clubs concernant

- ① l'accueil physique des joueurs en situation de handicap (= la salle est-elle accessible aux PMR)?
- ② l'accueil sportif des personnes en situation de handicap (physique et/ou mental) ?
- 3 la présence de tables agréées adaptées aux joueurs en fauteuil ?

Les réponses des clubs sont accessibles ici (actuellement, 7 clubs ont répondu) :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ldx6O28K8n1IPX5ac4AkJg2SU2ToKohwSK1FYZ-eKfl/edit?usp=sharing



- → Si besoin, contacter par téléphone les clubs n'ayant pas répondu.
- → Quelle démarche entreprendre pour les soucis d'accessibilité physique à la salle ? Cas de Châteaudun par exemple : salle à l'étage avec escaliers difficiles, pas d'ascenseur ... Stéphane a contacté Romain Bardin à la Ligue pour lui exposer le souci. Normalement, un courrier sera proposé par la Ligue pour travailler ensuite avec la municipalité de Châteaudun.

En attendant que la situation de certaines salles évolue, le Comité pourra informer les joueurs et accompagnateurs que telle ou telle salle n'est pas accessible aux PMR pour des compétitions, stages ou formations qui se dérouleront dans les salles concernées.

6) Récompenses CDOS: choix des noms à soumettre

Gérard et Stéphane présentent leurs propositions pour un dirigeant, un arbitre et un pratiquant. Ces choix sont validés. Stéphane complètera au nom du Comité le Googleform du CDOS, pour transmettre ces candidatures.

7) Achats des gobelets plastique : réponse des clubs + choix de la quantité globale à commander

ASJ Nogent	15	Chartres	0	Barjouville	50
Gué de Longroi	30	Champhol	40	ESMPTT	0
ESNVTT	10	PCTT	0	SLTT	0
Bailleau Le Pin	0	Voves	0	TOTAL	145

Pour avoir un peu de marge et du stocke disponible pour des évènements (repas, tournoi ...) et pour compléter les clubs dans les saisons à venir, prévoir au moins un achat de 300 gobelets. Stéphane peut essayer de voir avec le Conseil Départemental s'ils ont des gobelets à son effigie.

- → Si le Conseil Départemental peut fournir : en demander 300.
- → Si achat à envisager grâce à un sponsor : en prévoir 500.



a. Nouvelle date pour les interclubs jeunes ?

Les interclubs jeunes sont actuellement positionnés au jeudi 08 mai 2025, qui est le 1er jour d'un WE potentiel de 4 jours consécutifs. La crainte est que de nombreux jeunes soient indisponibles sur cette date.

Le calendrier est très rempli. Stéphane propose de caler les interclubs au samedi 29 mars 2025 où est actuellement programmé le tournoi open jeunes n°3. L'avantage est que nous avons une salle prévue (Fontaine La Guyon) ... mais il faudra s'assurer qu'elle sera disponible dès le matin. Pour La Loupe, qui où étaient prévus les interclubs le 08/05, le complexe sportif ne sera pas disponible le 29/03.

Décisions:

- → Interclubs jeunes seront le samedi 29 mars. Voir avec le Pays Courvillois si leur salle est dispo dès le matin (sinon, chercher une autre salle ; Johan va par exemple se renseigner pour l'ESMPTT)
- → Sur la date du jeudi 08/05, mettre un TOJ (salle de La Loupe réservée). Même si l'affluence ne sera pas record, c'est une épreuve individuelle donc tant mieux pour ceux qui pourront venir.

b. Prochain TOJ (samedi 08 février 2025 à Epernon)

Tenter un début à 10h pour quelques tableaux (il faudra choisir lesquels : plutôt loisir ou compétiteurs ?). Stéphane va voir rapidement avec le club organisateur si sa salle est dispo dès le matin.

c. Convocation au CF

Travail en direct sur un Googlesheet. L'avantage est que la version accessible en ligne sera en permanence la bonne. Il faudra juste bien paramétrer pour que ce soit en « lecture seule » pour les clubs et joueurs qui consulteront.

Décision: OK, validé. Nathalie travaillera sur un Googlesheet que Stéphane paramètrera.

- d. Nombreux cas de brûlage en championnat séniors du vendredi et en championnat du samedi
 - Au début de chaque phase en même tps que l'envoi des poules, joindre un document synthétique de rappel des règles de brûlage + des pénalités si un souci est rencontré (Stéphane va préparer le document).
- ii. Tableau de suivi des brûlages et pénalités : est géré par Nathalie.
 Décision prise de faire une facturation à la fin de chaque phase (et non pas en fin de saison complète).

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – *5 rue du Petit Réau - 28300 LEVES*Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : <u>comite28tt@wanadoo.fr</u>
Site Internet : <u>www.comite28tt.fr</u>



9) Projet d'organisation d'un tournoi national Comité pour janvier 2026

Explications par Stéphane, pour exposer la situation du tournoi national du SLTT cette saison.

Décision : Vote à l'unanimité pour envisager que le Comité organise un tournoi national en janvier 2026.

10) Tour des commissions

• CDJT: par Sébastien Cendrier

Mercredi 11/12/24, passage sur le CPS de référent régional détection. Deux jeunes sur les rails pour entrer dans le groupe régional détection.

Top régional détection : 22 jeunes qualifiés. Sébastien va relancer les familles pour que les jeunes y participent (Ingré, le 12/01/25).

2e tour du CF : Sébastien redonne les principales places obtenues en Régionale et Nationale.

Samedi 21/12 : 2^e tour du circuit M11 aura lieu à Epernon, avec une séance le matin pour des jeunes sélectionnés. L'après-midi, préparation d'une action sur le thème de Noël.

Tables à l'école, en USEP : 4 tables extérieures obtenues. Pas encore de réponse pour l'UGSEL.

• Développement et formations : par Sébastien Cendrier Action en entreprise à Tremblay Les Villages, le 30 janvier 2025 : 4 tables à y apporter. Il faudra que le Comité gère la logistique.

2^e journée de la formation « initiateur de club » : sera probablement le 09 février 2025. Sébastien attend les réponses des derniers stagiaires pour caler la date.

3 candidats à l'AF: David Yukman, David Doumayrou, Marc Le Ray.

· CDA: David Ribeiro

Première phase passée, RAS: tous les besoins ont été couverts.

Deux stagiaires JA2: Loïc De Parscau et Luc Fromager. La formation a commencé, en visio.

11 stagiaires en formation AR le samedi 21/12 à Fontaine La Guyon.



Décision de la CRA : nécessité dès la phase retour d'un JA neutre <u>y compris en R3</u>. Le courrier de la CRA a été transmis aux clubs et aux JA du 28. Plusieurs réactions négatives car le système actuel fonctionnait bien, limitait les déplacements et ne posait pas de souci particulier (pas de litiges amenant à des réclamations par les équipes visiteuses). A voir maintenant si la nouvelle imposition ne nous fait pas perdre des JA, en nous laissant sur les bras des rencontres non-prises en charge.

• Féminines : Claude Hélix

Rencontre de Pro féminines au Mans, un mardi soir en février. Soirée ouverte y compris aux hommes, pour faire découvrir le haut-niveau féminin.

11) Parole aux invités

① Vincent De Pauw : trésorier du club de Luisant

Vincent a pris le bureau du LACTT avec Julien Bonvalet depuis fin juin 2024. Passation limitée avec l'ancienne équipe qui était en place. Actuellement, focus sur la partie « adolescents » car les effectifs se réduisaient depuis plusieurs années : mise en place de créneaux communs avec des adultes pour mixer les deux générations.

Cela fonctionne bien sur le public loisir. Maintenant, il faut essayer de passer en compétition. Les compétitions du samedi y participent beaucoup : c'est un tremplin intéressant pour commencer. Le club va profiter de la montée de leur PR en R3 pour faire jouer deux jeunes (Houssem et Anna).

Deux difficultés :

- Consolider la base « adultes compétiteurs », qui s'est érodée ces dernières années
- Occuper à plein temps l'éducateur professionnel du club, tout en recherchant un équilibre financier

De nombreux jeunes du club ont un profil intéressant. Un encadrement tournant par Mickaël est mis en place sur ces profils. La base adulte est trop restreinte pour trouver de l'aide pour compléter cet encadrement (par exemple, pour faire du suivi et du coaching au critérium fédéral).

Interventions possibles en entreprise, ce qui permettrait de nouer des relations de sponsoring.

Les fragilités du club ont été identifiées. Il faut maintenant mettre en œuvre le plan d'actions. Puis ensuite il restera à planifier la saison 2025-2026.

Stéphane remercie Vincent de sa présence à cette réunion. Il attire son attention sur la présence nécessaire du LACTT à quelques réunions essentielles : les AG (de Comité, de Ligue) et de rentrée des Présidents, pour éviter que le club ne soit sanctionné financièrement.



2 David Doumayrou : président du club de Champhol

David remercie le Comité et la Ligue pour toutes les aides et les réponses apportées, notamment aux questions administratives que le club se pose.

Il indique que les dirigeants vivent une aventure formidable, y compris dans la recherche d'aide des clubs quand des soucis de salle sont rencontrés. C'est extrêmement positif. Un taux de présence très élevé aux séances. 10 enfants étaient attendus pour cette 1^{ère} saison ... ils sont finalement 36!! Entrée en formation technique pour trois bénévoles du club: initiateur de club puis animateur fédéral.

Le club a été déçu du championnat jeunes car peu d'équipes engagées.

Le critérium fédéral : pour les débutants, niveau trop difficile quand repêchage en D1. Piste : il faudrait pouvoir refuser de monter + que le club puisse envoyer une info au préalable au Comité pour le signaler. Stéphane indique que c'est tout à fait possible, que lors de la constitution des divisions nous en tiendrons compte. Si un repêchage est proposé par un JA le jour-même de la compétition, il suffira alors de lui indiquer que le joueur préfère rester dans la division initiale.

Fin de réunion à 23h10

Comité d'Eure-et-Loir de Tennis de Table – *5 rue du Petit Réau - 28300 LEVES* Tél. 06 45 36 41 41 - courriel : <u>comite28tt@wanadoo.fr</u>

Site Internet : www.comite28tt.fr